



Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation

Direction : Muriel GUEDJ (directrice), Jean-Marc LANGE et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

Secrétariat Gestion : Bénédicte POUILLEUX (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr) et Awatif TAHIRI (awatif.tahiri@umontpellier.fr). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

Référent SID-HAL et Site Web : Philippe GABRIEL

Courriels : jean-marc.lange@umontpellier.fr, muriel.guedj@umontpellier.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr

Compte rendu du Conseil du 08 janvier 2021

Présent.e.s au Conseil :

Jean-Marc Lange, Muriel Guedj, Sylvain Connac, Awatif Tahiri, Éric Maleyrot, Sylvain Wagnon, Valérie Munier, Catherine Dupuy, Maëlle Mallent, Hyeongyeong Kim et Aurélie Chesnais.

Excusé.e.s :

Brigitte Louichon, Kevin de Checchi, Agnes Perrin-Doucey, Frédéric Torterat et Bénédicte Pouilleux.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Organisation de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2021
2. Point financier de l'UR
3. Questions diverses

1. Organisation de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2021

Le Conseil débat des différents points à aborder lors de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2021. Les points qui ont été mis en avant sont les suivants :

➤ La mise à jour des statuts de chercheur associé et invité

Le Conseil rappelle qu'un chercheur invité ne peut demander de financement au Laboratoire.

Pour le statut de chercheur associé, le Conseil ajoute la précision de la durée d'acquisition du statut. Il est décidé que le statut de chercheur associé soit acquis pour une durée de deux ans renouvelable après demande auprès de la direction du Laboratoire. Les demandes de renouvellement seront examinées par le Conseil.

Les deux statuts sont déjà précisés dans le règlement du Laboratoire (Articles 1-3 et 1-4) mais cette modification concernant la durée engendre un changement statutaire et sera donc votée lors de l'AG. Le vote se fera à distance et sans procuration. Le texte pourra être modifié selon la proposition suivante :

« Le statut d'associé est acquis pour une durée de deux ans. Le renouvellement se fait par une demande écrite de la part du chercheur associé adressée à la direction du Laboratoire pour examen par le conseil qui rendra un avis motivé. »

« Le statut d'invité donne lieu à un examen par le conseil chaque année. Ce dernier peut se prononcer sur une demande de changement de statut éventuel pour un chercheur invité souhaitant s'investir davantage en tant qu'associé. »

➤ **Point d'information sur les différentes maquettes portées par les Universités**

Sylvain Connac propose de faire une présentation des différentes maquettes portées par les Universités. Valérie Munier présentera les maquettes des Master MEEF ; d'autres formations seront également présentées dont celles de l'UPVM par Sylvain Connac et la mention PIF par Agnès Perrin-Doucey (à confirmer)

Ces différentes présentations permettront aux membres du Laboratoire d'être tenus informés de l'existant et des projets en cours de discussion.

➤ **Point d'information sur la situation concernant le CNU.**

➤ **Présentations de Mesdames Garcia et Ouberrou**

Madame Garcia, ingénieure d'études nous rejoint officiellement au LIRDEF. Elle nous présentera ses différentes missions. Nihal Ouberrou nouvelle ATER se présentera également.

2. Point financier de l'UR

➤ **Clôture Budget 2020**

Pour la clôture du budget 2020, 6 191,18€ ont été dépensés pour les demandes en novembre-décembre 2020. Ci-dessous le détail de l'AAF 3.

Nom	Intitulé	Montant
Chauvin Jean-Luc	Formation	900,00
Fournier Sébastien	Edition	200,00
Gendron Bénédicte	XXe Congrès AMSE	1 784,15
Louichon Brigitte	Transcription	508,32
Perez-Roux Thérèse	Matériel informatique	524,95
Perez-Roux Thérèse	Colloque Recherche	1 548,29
Reynaud Christian	Matériel informatique	725,47
TOTAL AAF 3 2020		6 191,18€

Les remboursements Travel Planet ayant été effectués après la clôture, ils ont augmenté le budget de fonctionnement non utilisé sur la dotation UM qui s'élève donc à 3 000€.

➤ **Budget global 2021**

Pour l'année 2021, le LIRDEF se voit accorder la somme de 52 650€ par l'UM.

6,5% de ce budget est alloué à la masse salariale (soit 3 422,25€) et 36,5% à l'investissement (soit 19 217,25 €). Le reste du budget est disponible en fonctionnement (30 010,50€).

La répartition du budget UM reste modifiable. Les crédits alloués à l'investissement seront échangés à travers le Module d'Échange de Crédits (MEC) dans la mesure du possible.

Le budget attribué par l'UPVM s'élève à 18 500€ avec une enveloppe de 3 500€ pour l'investissement.

➤ **Répartition du Budget 2021**

Pour la répartition du budget 2021, le Conseil décide de garder le même système pour les AAF qui seront répartis en trois vagues, la première englobant 70% du budget alloué, la deuxième vague 20% et la troisième 10%. Le budget alloué aux AAF reste le même : 25 000€ pour les EC et 6 000€ pour les doctorant.e.s.

Le Conseil rappelle que les demandes de financement accordées mais non effectives en 2020 sont à renouveler lors de l'AAF1 2021.

Concernant les dépenses du « pot commun », le Laboratoire dispose désormais de trois volets de dépenses :

→ Aides : englobant les aides versées par le LIRDEF pour le soutien de manifestations scientifiques (type ETHICUM).

→ Axes et Séminaires : dépenses effectuées par Axe pour l'organisation des séminaires (invitations etc.). Une somme de 1 000€ par axe est attribuée.

→ Soutenances : pour les dépenses relatives à l'organisation des soutenances et à l'impression des mémoires de thèse. Une contribution de 400€ étant versée par l'ED58, le Laboratoire s'engage à verser 600€ par soutenance, ce qui élève le budget à 12 000€ (estimation au 08/01/2021). Les soutenances de thèses hors ED58 bénéficient d'un budget de 1 000€.

Pour afficher une meilleure lisibilité des budgets l'idée retenue est celle d'une « coloration » pour laquelle les missions des EC seront davantage prises en compte par le budget UM alors que les aides pour les séminaires et axes ainsi que les frais engagés pour les soutenances de thèse relèveront préférentiellement du budget UPVM . Un suivi des dossiers et des points d'étape permettra tout réajustement nécessaire (thèse reportée par exemple).

Ci-dessous le tableau provisoire de la répartition des dépenses du Laboratoire pour l'année 2021 :

DOTATIONS LIRDEF 2021			
Répartition Budget		Dépenses prévisionnelles	
FONCTIONNEMENT 2021		Pot Commun 2021	
UM	30 010,50 €	Aides (Ethicum...)	1 500,00 €
UPVM	18 500,00 €	Axes et Séminaires	4 000,00 €
Total	48 510,50 €	Soutenances	12 000,00 €
		Total	17 500,00 €
INVESTISSEMENT 2021		AAF EC 2021	
UM	19 217,25 €	AAF 1 (70%)	17 500,00 €
UPVM	3 500,00 €	AAF 2 (20%)	5 000,00 €
Total UM	22 717,25 €	AAF 3 (10%)	2 500,00 €
		Total	25 000,00 €
MASSE SALARIALE 2021		AAF DOCT.	
UM	3 422,25 €	AAF 1 (70%)	4 200,00 €
UPVM	0,00 €	AAF 2 (20%)	1 200,00 €
Total	3 422,25 €	AAF 3 (10%)	600,00 €
		Total	6 000,00 €
Total budget accordé	74 650,00 €		

3. Questions diverses

Maelle Mallent attire l'attention du Conseil sur les difficultés rencontrées par les doctorant.e.s dans le traitement de leurs dossiers administratifs par le service RH. Les doctorant.e.s se retrouvent en difficulté face à la lenteur du traitement de leurs démarches administratives à l'UM. Muriel Guedj demande un dossier sur ce point à Maelle afin de recenser les différentes difficultés rencontrées. Elle précise par ailleurs que des démarches de clarification des procédures d'inscriptions et réinscriptions en thèse sont en cours.

A la demande des doctorant.e.s, le Conseil étudie la possibilité d'effectuer -dans un délai bref- un achat de matériel informatique qui sera mis à leur disposition.